

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 juin 2011
(convocation du 14 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11h20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h25
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h05
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h30
M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme. COLLET Brigitte
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11h

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 11h20 et à Mme FAORO Michèle à partir de 11h20
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11h
M. MERCIER Michel à M. GUICHOUX Jacques
M. MILLET Thierry à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane jusqu'à 10h25
Mme PARCELIER Muriel à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11h
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. RAYNAL Franck à M. SOUBIRAN Claude
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme WALRYCK Anne à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10h

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX - Contrat de co-développement - Action n° 24 - Discontinuité cyclable - Propositions de programmation - VALIDATION - AUTORISATION

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le contrat de co-développement 2009-2011 signé par la CUB et la Mairie de Bordeaux traduit les actions pour mettre en œuvre les projets de territoires communautaires et communaux.

L'un des enjeux de la contractualisation CUB/ Commune est d'améliorer les conditions de déplacement en favorisant l'utilisation des modes doux.

Nos deux collectivités s'accordent pour poursuivre les actions relatives aux discontinuités et aux contresens cyclables et la fiche 24 du contrat précité va dans ce sens.

Cette fiche qui engage les parties consiste à :

- Supprimer des discontinuités cyclables intra-boulevards
- Identifier et supprimer des discontinuités cyclables entre le boulevard et les cours,
- Généraliser des contresens cyclables entre les cours et les boulevards.

Aujourd'hui, il convient d'arrêter la liste des opérations que la Communauté Urbaine de Bordeaux réalisera. Cette liste établie en accord avec la ville de Bordeaux est complétée d'opérations de substitutions susceptibles de remplacer celles qui ne pourraient pas être réalisées dans le cadre du contrat 2009/2011.

Le montant prévu pour la réalisation de cette action déjà engagée s'établit à 1,2 M€. 150 000 € ont déjà été réalisés et 1,05 M€ reste donc à affecter. Le financement est prévu au budget sur les programmes communs d'investissement et par un programme spécifique aux résorptions des discontinuités cyclables. La présente délibération a pour objet de définir la programmation de cette action pour un montant total de 1,05 M€ et de passer ces projets au jalon « confirmation de décision de faire ».

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu la délibération n°2009/0444 du 10 juillet 2009, autorisant la signature des contrats de co-développement,

ENTENDU le rapport de présentation,

Considérant :

Qu'il convient de prévoir une programmation d'opérations pour le respect des engagements communautaires pris dans le cadre de la fiche action n°24 du contrat de co-développement de Bordeaux – Schéma des déplacements 2 roues.

DECIDE**Article 1 :**

Le programme d'intervention 2011 de la Communauté Urbaine, tel qu'il résulte des demandes et des priorités définies par la Ville de Bordeaux est adopté selon la liste ci-dessous :

Généralisation double sens cyclables, quartier Bouffard/Pénard (zone de rencontre)	30 000 €
Généralisation double sens cyclables quartier Saint Michel (zone de rencontre et zone 30)	165 000 €
Généralisation double sens cyclables, quartier Lamouroux/St Genès/Pessac/Boulevard – rue des Treuils et rue Duluc	531 000 €
Résorption de discontinuité cyclable et instauration d'un double sens cyclable sur Georges Bonnac le long du cimetière (Opération cofinancée par le programme de création de couloirs bus (action n°54))	226 000 €
Mise à double cyclable de la rue du Pas Saint Georges	40 000 €
Généralisation double sens cyclables, quartier Notre Dame (zone 30)	20 000 €
Résorption de discontinuité cyclable rue F. de Sourdis devant l'Hôtel de Région	38 000 €
Total estimé des travaux programme principal	1 050 000 €

Article 2

Les opérations de substitutions sont susceptibles de remplacer les opérations visées à l'article 1 et qui ne feraient pas l'objet de démarrage de travaux en 2011

Résorption de discontinuité cyclable place Latulle	83 000 €
Généralisation double sens cyclables, quartier Clémenceau/Pereyre/Palais Gallien	130 000 €
Généralisation double sens cyclables, quartier Albret/Briand/Bonnie/Pasteur	100 000 €

Généralisation double sens cyclables, quartier Quinconces	75 000 €
Généralisation double sens cyclables, quartier Martinique/Médoc/Balguerie/Quais	70 000 €
Généralisation double sens cyclables, quartier Thiers/Benauge/Le Rouzic	65 000 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis valider la liste des projets visés à l'article 1 et autoriser M. le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution des projets contenus dans la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2011,

Pour expédition conforme,
pour le Vice -Président et par délégation le
vice- président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
23 AOÛT 2011**

PUBLIÉ LE : 23 AOÛT 2011